Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Résiliation à cause de mon courtier - fichage AGIRA

Par samsosi

Bonjour à tous,

Mon courtier m'a changé d'assurance auto en prétextant que je vais payer moins cher -20e par mois, ce qui est vrai mais en allant chez la compagnie d'assurance directement ils me font un devis de moins 50e avec les mêmes garanties et même franchise !!!
J'ai quand même continué avec lui parce qu'il me mène en bateau et de mauvaise foi Maintenant je reçois un recommandé de résiliation de contrat le 01/07/2022 + fichage AGIRA

J'ai contacté le courtier au téléphone il me dit qu'il va s'occuper de la situation qu'il fait valider des documents qu'il a oublié et que ça irait, mais je ne lui fais plus confiance.. Comment puis je procéder pour en finir avec ce courtier et surtout d'éviter ce fichage AGIRA svp ? Que dois je répondre à ce recommandé pour assurer mes arrières ?

Le contrat a commencé il y a moins d'un an, vente du véhicule et résiliation pourrait m'éviter ce fichage gratos ? :(

Merci beaucoup pour toute aide et bonne journée :)

Par ESP

Bonsoir
A partir du moment où vous êtes fiché pour un problème de prime, cela est pour 2 ans.

Par samsosi

Bonjour,
Merci beaucoup pour votre réponse

Ce n'est pas un problème de prime, le courtier n'a pas fourni les documents demandés, et je suis résilié pour documents manquants, mais c'est moi qui suis résilié et me retrouve fiché, j'y suis pour rien, ai je un recours ?

Fiché double voire triple de prime et difficulté à me réassurer alors que j'y suis pour rien :(

En plus c'est abusif à mon gout, l'assurance n'a même pas communiqué sur le manque de document, d'un coup une résiliation par LRAR..